

l'excellence rurale

Pays Haut Entre2Mers



Photo CTEM

C'est dans sa Charte que le Pays a posé ses choix en matière de stratégie de développement et a fait du développement économique et de l'aménagement durable du territoire ses priorités.



Accueillir des entreprises nouvelles

Le diagnostic du Pays réalisé en 2004 ainsi que l'étude économique menée récemment par le cabinet bordelais COHEO montre la nécessité pour les collectivités du territoire de se doter d'une réelle politique de maîtrise du foncier.

En effet, la priorité du Pays étant le développement économique, il faut donc pourvoir accueillir et proposer des lieux d'implantation aux entreprises nouvelles.

C'est pourquoi le Pays a choisi soutenir la Communauté de communes du Réolais dans la création d'une zone d'activités à proximité de l'échangeur de l'A62, sur la commune de Loupiac de La Réole, lieu stratégique en raison de sa facilité d'accès.



Photo: OTEM

Récemment labellisé **Pôle d'Excellence Rurale** par l'État, le Haut Entre-deux-Mers a fait le pari de l'innovation en soutenant 2 projets majeurs: le développement de l'huile végétale brute (comme carburant pour les agriculteurs locaux et combustible), et du bois-énergie.

Le projet **biocarburant** est le fruit du travail d'un petit groupe d'agriculteurs et d'élus locaux pour trouver des solutions face aux difficultés actuelles que rencontrent les secteurs agricoles et viticoles.

Ils se sont réunis au sein d'une coopérative afin de créer une plateforme de pressage de l'huile, faite à partir d'oléagineux (tournesol et colza). 150 hectares sont concernés par ce projet en 2007.

En parallèle une action est menée depuis 2002 par la Maison de l'Habitat en faveur du **Bois-Energie**, le but étant d'équiper une majorité de **bâtiments publics et privés** en chaudières alimentées en bois déchiqueté.

Véritables **débouchés** pour l'économie locale, les énergies renouvelables font aujourd'hui partie intégrante du projet de territoire.

Des collectivités mobilisées pour s'équiper du haut débit

Convaincues que le **haut débit** est un des principaux critères favorisant l'installation d'entreprises et de particuliers sur un territoire, les 4 Communautés de communes du Pays ont été dans les premières à adhérer au projet « **Gironde Numérique** » mené par le Conseil Général de Gironde.

Ce projet vise à construire les infrastructures numériques nécessaires à l'installation du haut débit de manière

équitable sur le département de la Gironde.

Ainsi, en adhérant au projet « Gironde Numérique », les élus du Pays ont choisi de positionner le Haut Entre-Deux-Mers comme territoire dynamique et novateur, favorisant ainsi l'accueil de nouvelles entreprises et des nouveaux habitants.



Photo: iStockPhoto.com

Développer l'activité touristique

L'office de tourisme de l'Entre-deux-Mers (OTEM), par ses missions nombreuses et variées (conseil et assistance auprès des porteurs de projets, élaboration de produits touristiques, promotion générale de l'Entre-deux-Mers...) assure depuis plusieurs années le développement touristique du territoire.

En particulier, l'OTEM est chef de file d'un **Pôle d'Excellence Rurale** dont l'objectif est d'ancrer un développement économique par l'**œnotourisme**. Pour y parvenir, 3 types d'actions sont engagées:

- mise en place d'un programme signalétique homogène et coordonné
- création de lits marchands et d'infrastructures de restauration
- création et consolidation de sites majeurs de visite.



Photo: OTEM